



MAIRIE DE JASSERON

Délibérations du Conseil municipal Séance du 6 septembre 2022

Monsieur le Maire de Jasseron certifie que le registre des délibérations du Conseil municipal dont la séance s'est tenue le 6 septembre 2022 a été publié ce jour et qu'il a été mis à disposition du public pour consultation dès aujourd'hui à la mairie, située 53 rue Julien Manissier.

Toutes les délibérations de cette séance ont été télétransmises en préfecture le 7 septembre 2022 et sont exécutoires à compter du 7 septembre 2022, date de publication.

Liste des délibérations adoptées en séance :

– délibération n°CM2022.09-01 du 6 septembre 2022 relative à la suppression d'un poste d'adjoint au maire

➡ vote à l'unanimité

Délibération télétransmise le 17 /09/2022 en préfecture et exécutoire le 17/09/2022

– délibération n°CM2022.09-02 du 6 septembre 2022 relative à la modification du taux d'indemnité des élus

➡ vote à l'unanimité

– délibération n°CM2022.09-03 du 6 septembre 2022 relative à l'adhésion au Comité Nation d'Action Sociale (CNAS) et à la désignation de délégués

➡ vote à l'unanimité

– délibération n°CM2022.09-04 du 6 septembre 2022 relative à la fixation des tarifs et durées de concessions funéraires

➡ vote à l'unanimité

– délibération n°CM2022.09-05 du 6 septembre 2022 relative à l'approbation du programme des travaux de restauration des archives anciennes communales et du plan de financement

➡ vote à l'unanimité

– délibération n°CM2022.09-06 du 6 septembre 2022 relative à l'échange des parcelles cadastrées C 1720, C 699 et C 701 avec Monsieur et Madame Yves BLANC

➡ vote à l'unanimité

– délibération n°CM2022.09-07 du 6 septembre 2022 relative à la mise à disposition d'oxygène médicinal – convention à conclure avec le Service départemental d'incendie et de secours de l'Ain (SDIS 01)

➡ vote à l'unanimité

Les délibérations publiées dans ce document peuvent faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Lyon dans un délai de 2 mois à compter de la date de publication.



Fait à Jasseron, le 19 septembre 2022

Sébastien GOBERT
Maire